

Lieu:	Salon bleu du Casino de Lausanne (manifestation dûment autorisée par les Orgânes) 18h – 20h
<b>Présents:</b>	les représentants des chœurs
Lausanne :	Académie Vocale SR, Ardito, Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chœur de la Cathédrale, Chapelle Vocale, Cité, Euterpe, Faller, Gymnases, Hémiole, Pro Arte, Universitaire, Uni Populaire, Vivace, Voix de Lausanne.
Province	Alpeha-Fiori-Musicali de Morges, ECCôte-Nyon, Cuadrinio-Pully, La Tour-de-Peilz, CS Vevey, A Cappella-Yverdon.
<b>Excusés:</b>	M. Nicolas Gyger (adjoint de la cheffe du SERAC), M. Jean Bovet, vice-président à élire, Les chœurs Laudate Deum, Laudate Deum cc, EV Terre-Sainte, Couleur Vocale, Horizons.
<b>Invités:</b>	OCL : M. Benoît Braescu, dir. exécutif et Mme Roberta Ocozia, responsable relations chorales, Sinfonietta : Mme Catherine Zoellig, dir. exécutif et Mme Lisa Guignonis, responsable relations chorales, Mme Myriam Gex-Fabry, intendante de la Cathédrale.
Absents :	EVL, A Cœur-Joie, EV Chablais, EV L'Auberson, SC Le Brassus, Oratorio-Mtrx, SC L'Orient, Chorège, Opus 1020, CV Romainmôtier, Persévérance,

### 1. PROLEGOMENES :

le président ouvre cette Conférence en saluant, présentant les invités et mentionnant les excusés

- l'ordre du jour et
- le procès-verbal 2015 sont acceptés.

### 2. RAPPORT DU PRESIDENT

- le président se félicite qu'un vice-président se soit présenté qu'il présentera au point 6. Ce point l'a passablement préoccupé au début de l'année. Il remercie Nicolas Reymond d'avoir aimablement assuré le rôle de fusible pendant cette vacance.
- les multiples contacts avec les partenaires sont toujours très agréables. Ceux avec les membres mettent en évidence un important turn-over dans les comités qui laisse entendre que les comités ignorent l'existence du site et ses outils
- le calendrier dont le but n'est pas promotionnel mais prospectif (il sert à éviter collisions de concerts et de programmes) n'est pas assez consulté au moment de décider des dates de concert
- il y a, par exemple, des trésoriers qui ignorent les outils du site (fiche comptable, memento de principe et memento charges sociales)
- ATTENTION : la question des charges sociales est de plus en plus contraignante. Les pouvoirs publics (notamment le contrôle lausannois des finances qui valide les décisions du président) deviennent imitoyables.
- le président se fait un plaisir de saluer et remercier M. Fabien Ruf qui quitte sa fonction de chef du Service lausannois de la culture de son inconditionnel et fidèle soutien. Un tsunami d'applaudissement lui est adressé par l'assistance.

### 3. PRETS OCL:

- Le président donne la parole à Benoît Braescu, directeur exécutif, qui rappelle que le principe reste de 4 prêts par année et son souhait de voir programmer le début des concerts à 20h.
- Il répète l'importance de sélectionner des œuvres qui correspondent à la dotation des orchestres (OCL = le type Mannheim : 8/6/4/4/2, bois et cuivres par 2, percussion ou clavier).
- pour les chœurs qui souhaitent faire capter leur concert par la RTS ou en faire un enregistrement, il faut tenir compte des droits des musiciens. Le bureau de l'OCL renseigne volontiers.
- il répond à Pascal Mayer que pour des raisons structurelles (mensualisation des musiciens) il n'est pas possible de compenser financièrement l'engagement de musiciens supplémentaires par le fait que la dotation usuelle n'est pas totalement utilisée.

Rappel des prêts OCL accordés pour la saison 17-18 : BACH – CATHEDRALE – PRO ARTE – ARPEGE

S'inscrivent pour la saison 2018 – 19

ARPEGE – BACH – CITE+LAUDATE – FALLER – GYMNASE – PRO ARTE

**DELAÏ POUR DEMANDES OCL 2018-19 A CSCVC, LE 31 MARS 2017**

